

# EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20230703-D2023620B-DE  
Reçu le 06/07/2023

**délibération :**  
**D\_2023\_6\_20**

L'an deux mille vingt trois, le lundi 03 juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame MONTEGU Bénédicte, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Date de convocation du : 26 Juin 2023

Présents : 14

**Présents** : Monsieur MORA Vincent, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame MONTEGU Bénédicte, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame DULAC Stéphanie, Madame MAUREL Marion, Monsieur ARTAUD Frédéric, Madame CHOTYS Céline, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Madame GONTIER Stéphanie, Monsieur MAUVEROU Philippe, Madame BOINEAU Isabelle

Votants : 18

**Objet : Versement de  
subvention à l'association  
ASPTT**

**Pouvoirs :**

Monsieur MOREAU Yannick a donné pouvoir à Monsieur MICHELET Jean-Marie  
Madame TRANCHET Isabelle a donné pouvoir à Madame BOINEAU Isabelle  
Monsieur LAFENETRE Pascal a donné pouvoir à Madame DULAC Stéphanie  
Madame CHEVALERIAS Annick a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Monsieur MOREAU Yannick, Madame TRANCHET Isabelle, Monsieur LAFENETRE Pascal, Madame CHEVALERIAS Annick, Monsieur COLLET Cédric

**Secrétaire de Séance :** Madame Véronique LANOË-MALIVERT

Le monde associatif contribue aux activités sportives, sociales, artistiques et culturelles de par son dynamisme et son implication dans la vie locale des Diracois. Cette association regroupe plus de 300 membres dont une centaine de diracois.

Après examen du dossier de demande de subvention, la commission a émis un avis favorable.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 1000 € à l'ASPTT Dirac.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

**ATTRIBUE** une subvention d'un montant de 1000 € à l'ASPTT Dirac,  
**PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2023.  
**AUTORISE** Madame le Maire à procéder au versement de celle-ci.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

*Le Maire,*

Emis le 03/07/2023, transmis en préfecture et rendu exécutoire  
le 05/07/2023

